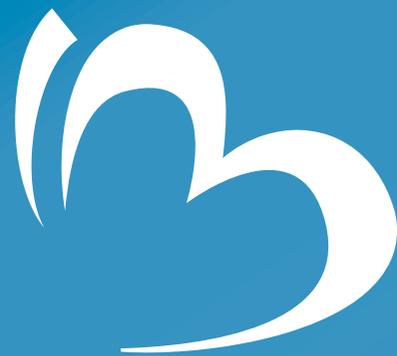


boulazac isle manoire



TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES
N°28 JUILLET 2023



DOSSIER P.4-5

Un budget solidaire



P.6-7 : UNE NOUVELLE
CUISINE MUNICIPALE



P.16 :
NIVERSAC, TOUS À L'EAU !

Agora des champs

**BOUTIQUE
DE PRODUCTEURS
VENTE DIRECTE**

Zone du Ponteix
BOULAZAC - 07 68 33 20 99



LECARREPARFAIT

COIFFURE A DOMICILE

Boulazac Isle Manoire

du lundi au samedi sur rendez-vous

lecarreparfait.fr 06 32 09 92 60

HYPER U Boulazac

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h
et tous les dimanches de 9h à 12h30



Allee-Jacques-Duclos / 24750 Boulazac-Isle-Manoire
Tél : 05 53 35 89 00 / www.hyperu-perigousboulazac.com

location U U U
U U U

SIRMET
FERS & METAUX

Recyclez vos métaux en Euros !

Avenue Henri Deluc, 24750 Boulazac Isle Manoire
Ouvert du lundi au samedi midi
05 53 05 16 29 - www.sirmet.fr

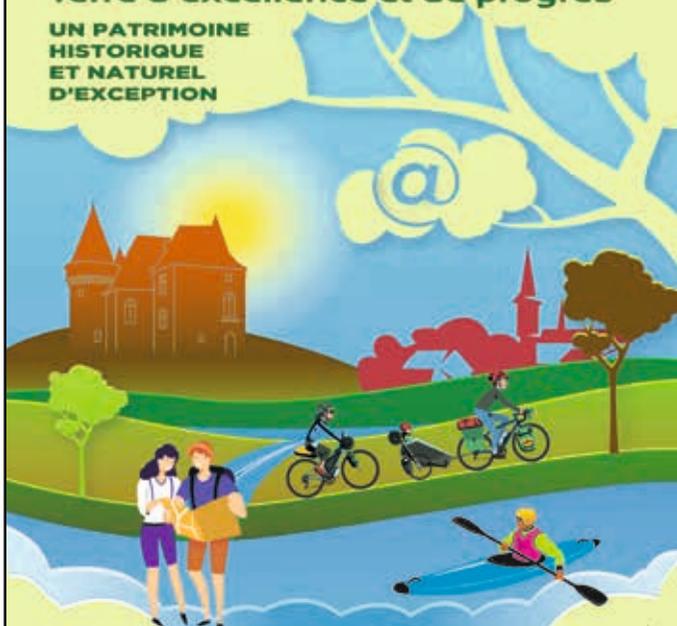
ENGIE
Solutions

Acteur de référence des services en efficacité
énergétique et environnementale

DORDOGNE PÉRIGORD

Terre d'excellence et de progrès

UN PATRIMOINE
HISTORIQUE
ET NATUREL
D'EXCEPTION



@

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

f t i
@cddordogne

ARTS DE LA TABLE

DÉCO

**AMBIANCE
styles**

CUISINE

ambiancestyles.com

suivez nous sur

ZA du Ponteix - BOULAZAC ISLE MANOIRE - 05 53 53 32 83

SNPTP

ENTREPRISE
TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS

(www.snptp.com)

10 rue René Desmaison - BP 131
24755 BOULAZAC ISLE MANOIRE CEDEX
☎ 05 53 35 96 74 - Fax : 05 53 54 99 64



JACQUES AUZOU
Maire de Boulazac-Isle-Manoire
Chevalier de la Légion d'Honneur

Madame, Monsieur, Chers Amis,

PRUDENCE et AMBITIONS

Le Conseil municipal a adopté le budget 2023 sans augmentation de la fiscalité, afin de ne pas aggraver la situation financière des ménages déjà lourdement impactée par la flambée des prix. Alors que les coûts ont explosé, que l'État met les Collectivités locales en très grande difficulté, j'ai proposé aux élus de gérer au plus juste mais surtout de ne pas abandonner nos ambitions pour Boulazac-Isle-Manoire au service de toutes et tous :

- Nouveau groupe scolaire à Saint-Laurent-sur-Manoire dans une unité de lieu
- Nouveau centre de loisirs à Atur au cœur des équipements dédiés aux enfants
- Sécurisation de la voirie au Val d'Atur - Les 4 routes - route des Paillets
- Maintien de l'aide au monde associatif : clubs sportifs - acteurs culturels.

UN DÉNI DÉMOCRATIQUE

Malgré 14 journées de lutte à l'appel des organisations syndicales rassemblant le public comme le privé, des jeunes et des retraités, le Gouvernement a imposé, sans vote à l'Assemblée Nationale, la réforme des retraites qui était rejetée par 75 % de la population.

Je forme le vœu que la Gauche unie saura bientôt annuler cette réforme injuste, en particulier pour les femmes doublement pénalisées.

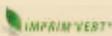
Boulazac-Isle-Manoire tient le cap.

Vous savez pouvoir compter sur ma détermination

Bonnes vacances !

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE JUILLET 2023 - N° 28

Trimestriel d'informations municipales de la Ville de Boulazac-Isle-Manoire
Dépôt légal juillet 2023 - ISSN 2552-2663
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Jacques AUZOU

RÉDACTION : Service communication / PHOTOS : Mairie sauf mentions
IMPRIMERIE : Nouvelle Imprimerie Moderne 
Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement) 

LA COOPÉRATION Boulazac- Birzeit reconnue au niveau international

La coopération internationale est un enjeu crucial pour la paix. Ainsi le Ministère des Affaires Étrangères, le Consulat général de France à Jérusalem ainsi que les ministères Palestiniens du Gouvernement Local (MoLG) et des Finances ont distingué la Ville de Boulazac-Isle-Manoire pour son jumelage avec le camp de réfugiés de Birzeit. Boulazac est l'unique ville de Nouvelle-Aquitaine à être lauréate d'un appel à projets franco-palestinien et à se voir récompenser pour son engagement et sa volonté de coopération entre les collectivités françaises et les autorités palestiniennes.



Le nouveau logo du Comité de Jumelage

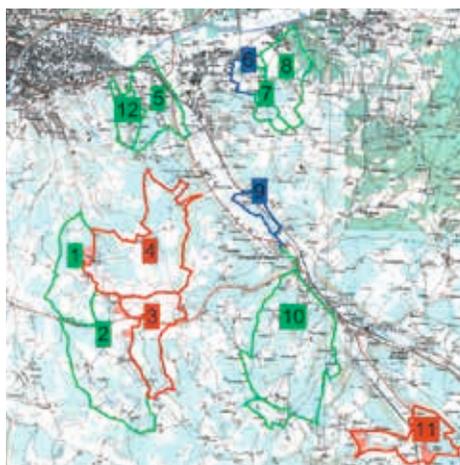
Ce jumelage a pour but de développer des échanges culturels et de faire prendre conscience à de jeunes boulazacois de la réalité du quotidien dans un camp de réfugiés. Il apporte également toute sa solidarité à un pays dont l'occupation est condamnée par les Nations-Unies. Ces dernières demandaient encore, en décembre dernier, à la Cour Internationale de Justice d'examiner « les conséquences juridiques de la violation persistante par Israël du droit du peuple palestinien à l'autodétermination ».

Une centenaire boulazacoise

Le 3 juin 2023, Marcelle DUPRAT a soufflé sa 100^{ème} bougie entourée de sa famille et de Christiane Pasquet, Adjointe en charge des aînés.



75 km de chemins de randonnées à Boulazac- Isle-Manoire



Au total ce sont 12 parcours qui ont été imaginés et balisés par le Service Sport et Vie locale sur l'ensemble de la commune. De 3 à 11,5km, il n'est pas difficile de trouver un parcours adapté à soi et à sa forme physique. Retrouvez-les dans un document disponible sur notre site internet (Rubrique Mes Loisirs > Chemins de randonnées).

RECONNAISSANCE de catastrophe NATURELLE POUR L'ÉTÉ 2022 où en est-on ?

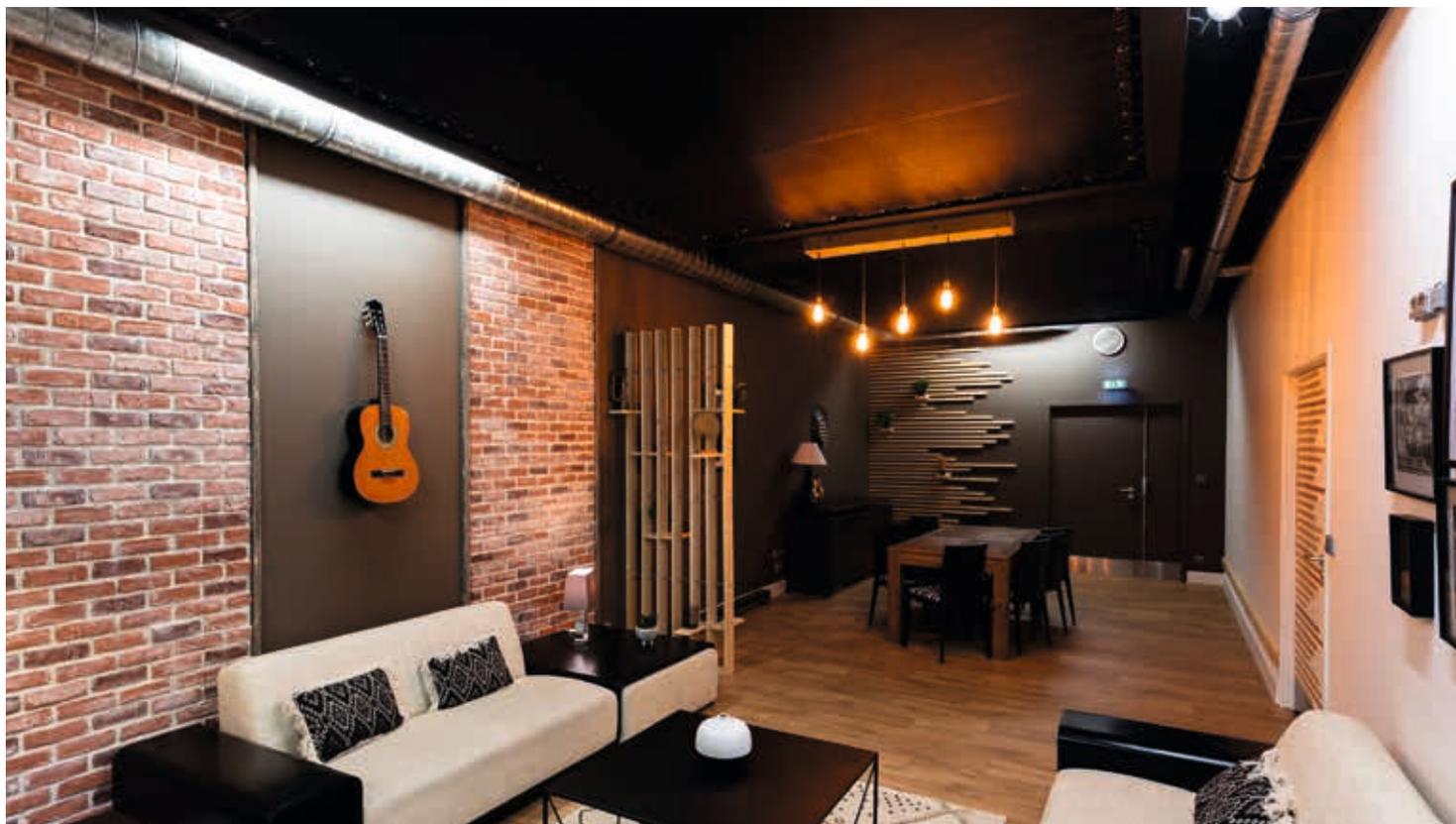


Plusieurs d'entre vous se sont inquiétés de ne pas voir Boulazac-Isle-Manoire figurer sur la liste des communes reconnues en état de catastrophe naturelle au titre des fissures apparues sur les bâtisses suite à la sécheresse 2022. Sachez que cela signifie simplement que la Commission interministérielle n'a toujours pas statué sur les communes de notre Département. Ceci est habituel : l'an dernier, ce n'est que fin juillet que cette commission avait statué pour 2021. Ces délais font partie des aberrations dénoncées par notre municipalité auprès du Préfet.

Le cinéma de Boulazac VA PASSER AU LASER !

Ciné 53 va être le premier studio du Périgord Blanc à passer au faisceau de lumière laser. Soutenu financièrement par la ville, cet équipement permettra aux amateurs de cinéma de profiter d'une image encore plus nette et de couleurs plus fidèles à l'œuvre des réalisateurs. L'ancien projecteur devrait quant à lui bénéficier à la solidarité internationale.

VOUS L'AVEZ VU À BOULAZAC-ISLE-MANOIRE :



© Eric Antoine

Après que Matthieu Chedid ait qualifié les loges du Palio de « parmi les plus belles de France », voilà qu'Éric Antoine en fait la promotion inattendue sur France 2. C'est qu'on aime bien recevoir à Boulazac-Isle-Manoire !

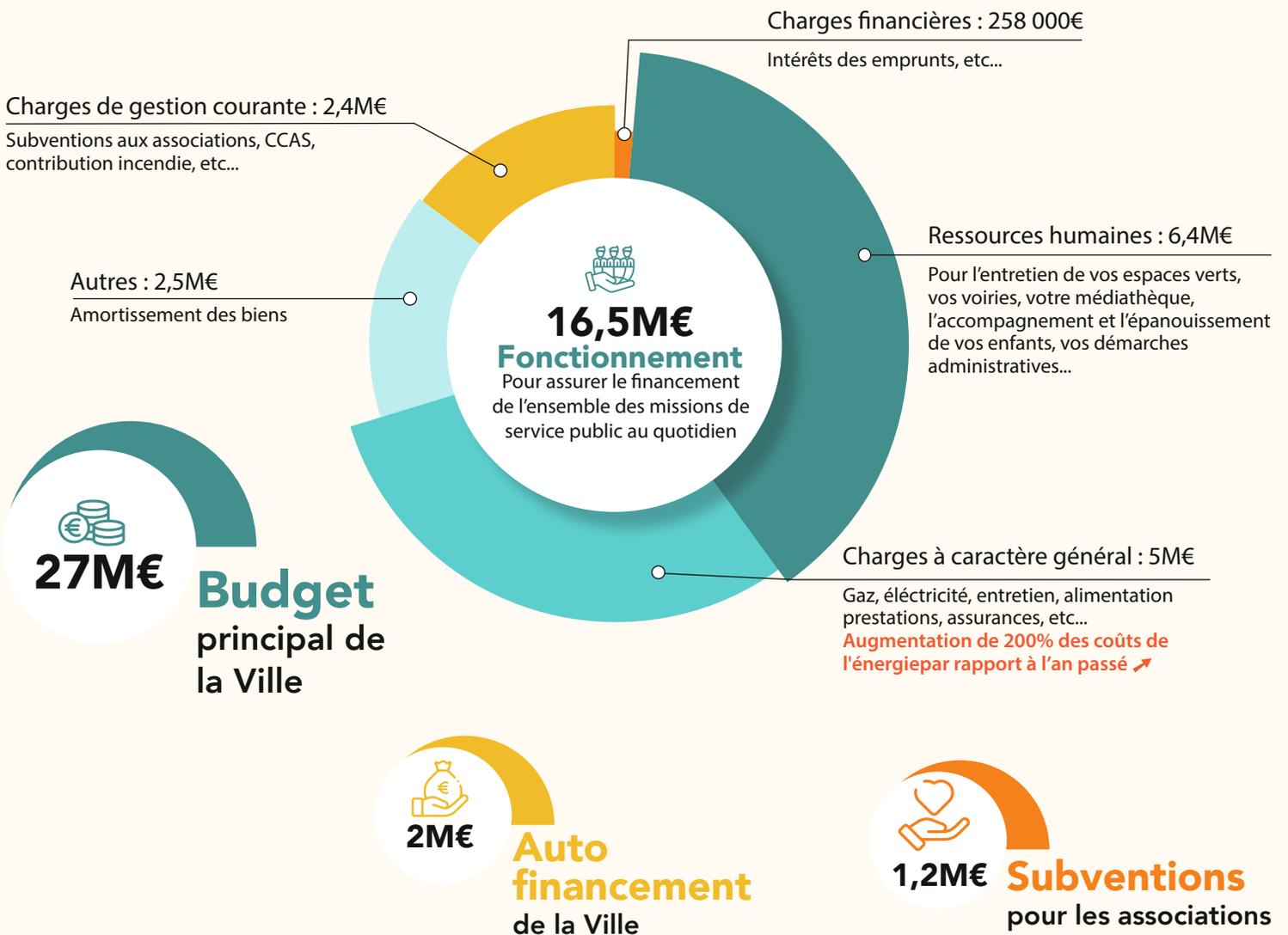


© Agoria Pôle National Cirque

Spectacle de la compagnie Basinga organisé par le Pôle National Cirque de Boulazac à Saint-Laurent-sur-Manoire.

Un budget solidaire pour nos plus jeunes comme nos aînés

Le budget 2023 a été élaboré dans un contexte particulièrement contraint. Boulazac-Isle-Manoire fait face, comme toutes les collectivités, à l'explosion des coûts de l'énergie, aux désengagements de l'État et aux conséquences de l'inflation. Pour préserver les habitants, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition. La Ville s'attache à préserver la qualité des services et à continuer à investir en faveur de l'éducation, du sport et de la culture. Les grands projets de 2023 témoignent de la volonté d'amélioration constante du cadre de vie en lien avec les enjeux sociaux et climatiques actuels.



Des projets qui démarrent :

- //// Pourcentage de progression du projet
- Reconstruction d'une cuisine centrale (voir p. 6-7) : 15% ////
 - Réfection partielle de l'école Joliot Curie et mise à l'étude d'une restructuration totale (voir p. 20) : 15% ////
 - Mise à l'étude de la restructuration de l'Hôtel de Ville : 15% ////
 - Aménagement (agrandissement et fermeture) de la halle sportive Jules Dubois : 15% ////

Une ville gérée sereinement

PAS DE RECOURS À L'EMPRUNT EN 2023

PAS DE HAUSSE DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX DEPUIS PLUSIEURS DÉCENNIES

CALCUL DE L'IMPÔT LOCAL

+7%*
cette année

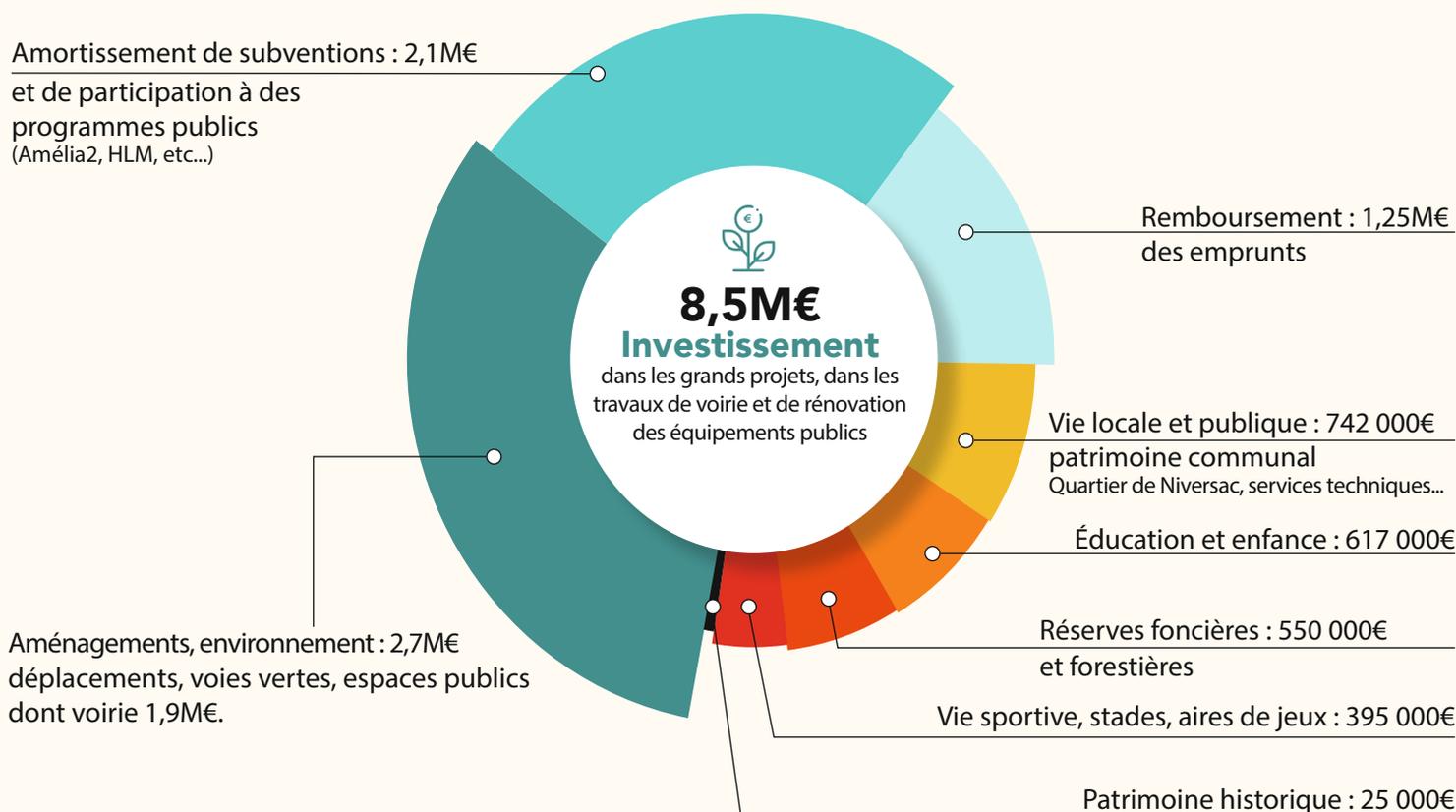
BASE FISCALE DÉTERMINÉE PAR L'ÉTAT en fonction du niveau de l'inflation

X

TAUX D'IMPOSITION VOTÉ PAR LES COMMUNES

PAS DE HAUSSE à Boulazac Isle-Manoire

(*) Notons que ce taux d'inflation de 7% n'est en revanche pas celui retenu pour l'augmentation des salaires, des livrets A ou des allocations.



Et d'autres qui se poursuivent :

- Construction du groupe scolaire de Saint-Laurent-sur-Manoire : **30%**
- Construction du centre de loisirs d'Atur (voir p. 21) : **50%**
- Construction et aménagement d'un chapiteau pour l'École du cirque : **40%**
- Poursuite de l'opération « Ensemble plantons 10 900 arbres » : **60%**
- Sainte-Marie-de-Chignac : aménagement de la traverse du bourg et du parvis de l'église : **70%**
- Construction d'une nouvelle section de route du Grand Dague (voir p. 18) : **40%**
- Aménagement du parvis du Palio (voir p. 20) : **50%**

EN SAVOIR PLUS ?
Rendez-vous sur le site de la Ville à la rubrique "Budget"



Actuellement, 98% de produits bruts sont utilisés pour la confection des repas.

La qualité du champ à l'assiette pour nos enfants

La cuisine municipale qui régale chaque midi enfants, résidents du Cantou et tout-petits, date de 1977. Le moment est venu d'en reconstruire une nouvelle prenant en compte les exigences pour demain. En effet, depuis plusieurs années, en coulisse, la Ville de Boulazac-Isle-Manoire travaille à développer un projet ambitieux et exigeant : proposer à nos enfants des repas de qualité, élaborés sur place à partir d'aliments issus directement de nos sols. Nous sommes aujourd'hui prêts à vous présenter ce projet, dont la réalisation vient d'être lancée !

LA VILLE S'ASSURE DE LA QUALITÉ DES REPAS EN... :

→ **Se donnant les moyens des liaisons chaudes.** Ce principe consiste à servir les repas immédiatement après les avoir cuisiné sans que le plat ne subisse de changement de température entre la cuisine et l'assiette. La qualité, les apports nutritionnels, la saveur et la texture sont donc idéaux.

ELLE IRA PLUS LOIN EN... :

→ **Produisant elle-même ses légumes bio.** Des terrains, fertiles municipaux qui remplissent les critères du bio, seront labellisés et appliqueront les méthodes de production bio.

→ **S'inscrivant dans la démarche Ecocert.** Les certifications délivrées par Ecocert garantissent et valorisent les meilleures pratiques sociales et environnementales selon 150 référentiels publics ou privés, nationaux ou internationaux sélectionnés pour leur exigence.

→ **Participant au programme Agri'local du Département de Dordogne.** Ce service est une plateforme qui permet à des acheteurs de la restauration comme notre future cuisine municipale de s'approvisionner en produits locaux auprès de fournisseurs situés à proximité. Une liaison directe peut ainsi s'établir. Ces fournisseurs peuvent être des producteurs, des transformateurs, des artisans...



Et comment seront préparés les menus ?

Par l'équipe de la cuisine municipale avec un ou une diététicien-ne, la / le responsable du service éducation et validés en commission des menus. Ils prennent en compte :

- les besoins nutritionnels des enfants,
- l'équilibre alimentaire et la diversité,
- les contraintes techniques (faisabilité technique, saisonnalité...).

DE QUOI PARLE-T-ON ?

→ **CIRCUIT COURT** : les aliments sont échangés directement (ou avec un intermédiaire maximum) du producteur au consommateur. Il n'y a pas de notion de proximité géographique.

→ **CIRCUIT DE PROXIMITÉ** : les aliments ont été produits "à proximité". Cette définition varie en fonction du type de production concernée. Exemple : 30 km maximum pour les fruits et légumes.

→ **BIO** : les aliments sont élaborés dans le respect de l'environnement et de la santé humaine avec des composants labellisés. Les critères de labellisation bio varient cependant d'une région du monde à l'autre et ne prennent pas en compte la pollution générée par les transports, par exemple.

LA VILLE SE DONNE L'OBJECTIF DE PRODUIRE BIO, EN CIRCUIT COURT ET DE PROXIMITÉ !

La pédagogie de la graine à la bouche

Bien cuisinier, c'est bien. Partager des valeurs et les bons gestes avec les enfants, c'est encore mieux !

L'avantage de produire sur place permettra aux enfants de découvrir et de mettre la main à la terre régulièrement avant les repas, dans les lieux de productions (ferme maraîchère municipale) et de transformation (légumerie et cuisine scolaire). Les moments des repas eux-mêmes seront des temps pédagogiques, puisque chaque école bénéficiera de l'accompagnement d'un ou d'une cuisinière pendant le temps méridien qui expliquera aux enfants comment leur assiette a été conçue.

Et les déchets alimentaires ?

À la cuisine comme dans les écoles, des composteurs municipaux permettent de transformer les déchets alimentaires en fertilisants naturels pour les surfaces maraîchères et les champs de la ville. Un cercle vertueux !

Budget 4M€ POUR RECONSTRUIRE UNE CUISINE MUNICIPALE AUX NORMES, CONFORTABLE POUR LES AGENTS ET PERFORMANTE ÉNERGÉTIQUEMENT

CALENDRIER :

→ **Conseil municipal du 24 mai 2023** : lancement officiel de la procédure

→ **Pendant l'été** : rendez-vous avec Agrobio Périgord pour lancer le projet de maraîchage. Parallèlement, une demande de labellisation en bio de notre terrain sera déposée.

→ **Septembre 2023 - mars 2024** : 6 mois de procédure de concours d'architecture pour la future cuisine scolaire.

Mise en culture des premières productions légumières. Tests de transformation et de consommation dans nos champs et ferme maraîchère municipales.

→ **Avril 2024 - avril 2025** : études obligatoires pour la future cuisine municipale (dépôt du permis, constitution du dossier de consultation des entreprises, lancement du marché de travaux...).

18 mois
de travaux

Livraison de la cuisine municipale
rentrée 2026



1 - Maraîchage municipal. Produits bio, locaux et de proximité.



2 - Confection, à peine sorti du champ, à la nouvelle cuisine municipale.



La cuisine municipale régale également les centres de loisirs, la crèche et le Cantou.

3 - Un cuisinier part dans chaque école pour effectuer la liaison chaude.



4 - Il présente le repas frais du jour aux enfants.



80 ANS DU CNR

Dans l'imaginaire collectif le CNR (Conseil National de la Résistance) demeure attaché à la personne de Jean Moulin. Le 27 mai dernier a eu lieu l'inauguration du 80^{ème} anniversaire du CNR au rond-point Mémoire. Le programme avait pour ambition de lutter contre le fascisme et de redresser la France d'après-guerre en rendant au peuple sa stabilité et des droits sociaux parmi lesquels : la sécurité sociale, la généralisation de la retraite par répartition et la nationalisation des ressources stratégiques comme l'énergie et le transport.

Journée éco-citoyenne



Merci aux 200 volontaires et associations ayant participé à la journée éco-citoyenne qui contribue à nettoyer les zones naturelles de notre commune avant l'été.

Inauguration du Parc Raymonde et Roger Gorse

Le samedi 27 mai les deux figures de la cité Bel Air étaient à l'honneur et vous étiez nombreux à venir leur rendre hommage. Une journée émouvante et pleine de tendresse où leur histoire fut remémorée à tout point de vue, famille, amis et camarades de lutte. Le parc est désormais accessible sur les horaires suivants : du 1^{er} juin au 15 septembre de 8h à 22h et le reste de l'année de 8h à 20h.



... Déambulation

En finesse et en élégance, Agora Pôle National Cirque Boulazac Aquitaine a présenté sa saison 2023-2024 lors d'une déambulation nous faisant passer d'un tableau à l'autre. Qui était le spectateur de l'autre ?



Spectacle Médusé.es de la compagnie l'MRGée



Nous tenons à remercier M. et Mme DESNOYER d'avoir prêté leur grange pour l'occasion et d'avoir ainsi permis de nous réunir au sec !

Une réunion de Quartier À PEYCHAUDOU

Les habitants des rues des Mésanges et Peychaudou se sont réunis à l'initiative de la municipalité pour échanger autour des nuisances qu'ils subissent. Alerté par courrier, la ville a très rapidement proposé une réunion pour trouver collectivement des réponses aux problèmes de rodéos et de dégradations du cadre de vie des habitants. Le phénomène n'est pas si simple puisque les nuisances ont lieu sur un terrain privé. Les habitants, la Police Municipale, les propriétaires des terrains accompagnés d'une huissière de justice ont pu définir des solutions, en concertation avec le maire et son équipe.

Ainsi il fut décidé :

La mise en place par le propriétaire du terrain d'une barrière accessible seulement aux résidents pour couper l'accès par le bas et maintenir une fermeture de la route sur les hauteurs.

Après quelques déboires pour obtenir une barrière pour la famille, lié à des problèmes de stock de l'entreprise, la ville a proposé d'en prêter une le temps de l'arrivée d'une neuve.

Un travail de concertation avec la Police Nationale et le lancement d'une procédure quant à l'occupation illégale d'un site privé via les propriétaires.

Si nous ne pouvons communiquer sur la procédure en cours, en revanche la Police Nationale a intensifié ses passages et demande aux riverains de continuer à l'appeler chaque fois que des rodéos sont organisés, en vue d'établir des flagrants délits.

L'installation de blocs supplémentaires pour empêcher le passage des voitures.

La mise en vente des terrains par les propriétaires afin que ceux-ci ne soient plus innocupés.

La réunion s'est terminée autour d'un pot offert par la commune.

RETOUR SUR LA FÊTE DE L'ÉTÉ

Concert, marché gourmand, randonnée, manèges, diffusion de la finale du Top 14, feu d'artifice... Le programme était riche pour la fête de l'été à Atur.



BOULAZAC TERREAU DES SPORTIFS

Cette année les sportifs et sportives de Boulazac-Isle-Manoire, qu'ils soient petits ou grands se sont illustrés ! Les différentes associations composant le terreau de la Ville ont obtenu des résultats exemplaires.

BASKETBALL : BBD, le moteur est rodé !



L'équipe première du BBD s'est hissée en demi-finale des Play-off cette année mais aussi en finale de la Leader's Cup Pro B. Des résultats exceptionnels qui laissent présager une saison remarquable à venir.

L'équipe B, n'est pas en reste : après avoir brillé en Régional, elle se hisse en Pré-National.

TENNIS : une performance inédite

Il faut tout d'abord féliciter Maxence Rivet qui se classe au 1626^{ème} rang du classement mondial ATP. Une performance incroyable qui lui permet d'être classé dans le même tableau qu'un certain Novak Djokovic.

Les résultats par équipe sont tout aussi encourageants avec la montée en Nationale 3 de l'équipe 1 masculine, du maintien en Nationale 3 de l'équipe 1 féminine et pour la première fois la qualification d'une 3^{ème} équipe : l'équipe 2 masculine accède à la Nationale 4.



FOOTBALL : de l'or pour le ballon rond



Au terme de cette saison, les félicitations s'imposent pour les équipes de l'Étoile Sportive de Boulazac :

U11 : doubles-champions de Dordogne, sur herbe et en salle

U17 : champions inter-district (24/47) et accès au championnat U18 en Régionale 2

Séniors hommes : champions de Dordogne, accèdent à la Régionale 1

Séniors dames à 8 : finalistes de la Coupe de Dordogne.

GYMNASTIQUE les Enfants de la Dordogne toujours au top

Cette année l'équipe boulazacoise s'est classée 5^{ème} du Top 12 (Première division du championnat de France) et accueille

Yul Moldauer, jeune athlète international américain champion par équipe et individuel des jeux panaméricains. Félicitations à Ruddly Bordelais qui a été sélectionné pour un stage avec l'équipe de France de gymnastique.



ESCRIME Faire mouche, une seconde nature

Le Cercle d'Escrime de Boulazac a encore brillé cette année, félicitons particulièrement :

Ambre Mourceau, 6^{ème} des M17 France
Mathieu Gauvert, 16^{ème} en Coupe du Monde M20 à Riga en Lettonie.

Amaia Baraton : 1^{ère} M13 France, 14^{ème} M15 France (surclassement), 3^{ème} des championnats des France M15, et vice-championne de France par équipe en M15-Nationale 2. Sélectionnée par la FFE pour le stage génération d'avenir.

L'équipe M17 féminine termine vice-championne de France en Nationale 3 et championne de Nouvelle-Aquitaine.



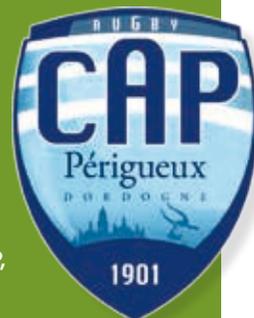
L'ÉQUIPE DE FRANCE D'ESCRIME REVIENT S'ENTRAÎNER À BOULAZAC !

Ce sont plus d'une dizaine de sportives de l'équipe de France féminine de fleuret qui vont prendre leurs quartiers dans la salle d'arme du 11 au 17 septembre. Au programme : entraînements à l'escrime certes, mais aussi renforcement musculaire, musculation et divers soins avec tout le staff de l'équipe. Les sportives en profiteront pour rencontrer les élèves de la ville. Un moment qui ne manquera pas de les marquer !



Le rugby débarque à Boulazac-Isle-Manoire !

C'est officiel ! Les joueurs de moins de 19 ans du CAP Rugby vont jouer sur le terrain Francis Nadal situé derrière l'hôtel Kyriad. Ce terrain ne tardera pas à être certifié pour la compétition afin de pouvoir accueillir dignement les équipes adverses. Après un rafraîchissement des abords et des vestiaires, c'est donc un site dédié qui va accueillir les jeunes rugbymens. Mais ce n'est pas tout : on murmure que ce site, qui devrait également servir de base aux équipes professionnelles venant rencontrer le CAP, pourrait accueillir l'équipe féminine. Une belle transformation !





Quelle gestion des déchets pour les services communaux ?

Savez-vous que 30% des déchets de nos sacs noirs sont considérés comme organiques ? On parle des épluchures de légumes, de fruits, du marc de café ou encore des coquilles d'œuf. Tous sont valorisables une fois compostés et peuvent devenir un précieux engrais ! On parle alors d'économie circulaire car le déchet devient une ressource. Que fait la ville pour ses propres déchets ?

COMPOSTAGE ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Afin de réduire les détritres de ces fameuses poubelles noires et en vue de la mise en œuvre de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2023, la ville a sensibilisé tous les agents ainsi que tous les présidents des associations de la ville au compostage. En effet, le compostage est un processus naturel permettant la décomposition des matières organiques par les organismes du sol (champignons, bactéries, vers de terre...) en présence d'eau et d'oxygène.

Par exemple, nos cuisiniers préparent quotidiennement 1000 repas dont 98% de la production est faite « maison » et la quasi-totalité des fruits et légumes sont frais, ce qui représente un gros volume de déchets à valoriser. Un fertilisant 100% naturel pour nos espaces verts et les restos du cœur.

À terme, les fertilisants obtenus serviront à nos champs et fermes maraîchères qui produiront pour nos cantines scolaires (voir p.6-7)

ET EN CHIFFRES, ÇA DONNE QUOI ?

31 composteurs disposés entre les restaurants scolaires et services municipaux dont :

- **6 de 600 L**
- **21 de 800 L**
- **4 de 1000 L**

Une animatrice du SMD3 interviendra à partir de la rentrée scolaire pour animer des ateliers de compostage auprès des enfants des 5 écoles. Depuis quelques mois, le déploiement des composteurs sur la ville est une véritable réussite, les retours sont très positifs grâce à l'implication de chacun.



Sarah Claire Une Auteure Boulazacoise



Depuis le 21 mars vous trouverez en librairie le roman de Sarah Claire sobrement intitulé : « N°102 ». Installée sur la commune depuis 2020, Sarah présente son travail avec simplicité et modestie. Pourtant, vous trouverez son roman dans la plupart des librairies et son succès se fait déjà grand. Si elle a d'abord investi l'écriture comme un outil thérapeutique au décès de son frère, l'aventure a dépassé ses aspirations. Il lui aura fallu cinq années pour cheminer et aboutir à son premier livre. Sa première intention était de s'autopublier sans passer par une maison d'édition, tout simplement pour tenir dans ses mains le roman, son roman et encre dans le temps un avant et un après cette expérience. C'est lors de la correction qu'on l'invite à transmettre ses pages à une maison d'édition. La réponse est immédiate et ses mots couchés sur le papier en réponse au deuil deviennent un hymne à la résilience. Car c'est bien de cela dont il est question, de voyages, de rencontres, de ce qui fait écho en chacun de nous quand on traverse le pire. Et comme le dit Sarah : « *Même au tréfond de la pénombre il y a de la lumière* ».

La suite ? Ce sont des séances dédiées, des lectures en librairie dont vous retrouverez les dates sur son site mais aussi un second opus. Un nouvel ouvrage qui pourra se lire indépendamment du premier dont la thématique principale sera la transidentité. Un récit collaboratif puisque relu par trois personnes transgenres qui ne prend la place de personne mais qui se veut portevoix.

www.sarahclaire.fr

Le premier roman de Sarah Claire est disponible à l'emprunt à la Médiathèque Louis Aragon.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La médiathèque municipale vous prête des sacs par thème contenant des surprises pour l'été.



UNE APRÈS-MIDI AVEC

Manon Desvaux

Samedi 8 avril 2023, la médiathèque Louis Aragon a eu l'honneur d'accueillir une des deux auteures de la bande dessinée La Fille Dans l'Écran : Manon Desvaux.

En effet, la médiathèque communale allait à la rencontre de la technologie, de sa création jusqu'à aujourd'hui, lors de l'initiative Écran Total. Cette œuvre avait donc sa place dans l'exposition car elle raconte l'histoire de deux femmes qui vont entretenir une relation à distance grâce aux mails et aux textos. Une vingtaine de lecteurs était présente avec beaucoup de questions. Tout d'abord, ils s'interrogeaient sur le choix des lieux de l'intrigue : Montréal et Périgueux. Ces deux villes représentent beaucoup pour les deux auteures, Périgueux où vivent les grands-parents de Manon Desvaux et Montréal où Lou Lubie et Manon ont travaillé et vécu.

Puis venait la question : pour créer les personnages, est-ce que vos traits de caractère y étaient retransmis ? Elle répondit « *oui cependant il fallait trouver un équilibre pour rester dans la fiction bien qu'elle soit réaliste* ».

Rappelons que le but premier de cette bande dessinée est de montrer l'influence de la technologie dans notre monde. Plusieurs illustrations témoignent de l'importance des interactions entre individus ; les malentendus causés par l'écart générationnel ; les relations amicales, familiales ou amoureuses toxiques bien qu'il y ait de l'amour dans celles-ci. Ce récit a aussi une morale et aborde des thèmes importants dans notre société tels que l'amour. Une page marquante pour les lecteurs est sûrement celle où les deux protagonistes se disent « je t'aime ». Manon Desvaux avoue que ce mot a une importance particulière, car il peut changer le cours d'une vie.

Enfin, Manon souhaitait passer un message aux générations futures : « *Les réseaux sociaux peuvent être géniaux tout comme ils peuvent être nocifs, on peut se faire des amis comme tous les perdre. C'est pour cela qu'il faut s'assurer qu'il y ait de la bienveillance et que chacun s'écoute et puisse s'exprimer. Cela vaut pour toute relation.* » Cette bande dessinée pourrait trouver sa place dans la bibliothèque des adolescents comme dans celle des adultes. Vous pourrez vous la procurer sous format papier à la médiathèque ainsi que dans les librairies et espaces culturels mais aussi sous format numérique sur certains sites de vente en ligne.

Merci à Inès Barkat pour la rédaction de cet article dans le cadre du projet Écran total. Inès est tutrice depuis un an sur le dispositif coup de Pouce de la Mairie et se destine à des études de journaliste. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans cette voie !





Ces nouveaux locaux complètement rafraîchis accueillent bénévoles et bénéficiaires toujours avec le même sourire

Les Restos du cœur déménagent

Depuis début juin l'antenne locale des Restos du cœur a déménagé. Implantés depuis bientôt dix ans au 26 Avenue Marcel Paul, c'est désormais au 54 de la même avenue qu'il est possible de retrouver l'équipe d'une vingtaine de bénévoles.

Chaque mardi à 13h30, hiver comme été, c'est la distribution pour 60 à 80 bénéficiaires. Ces derniers reçoivent des denrées alimentaires et des produits d'hygiène nécessaires à la vie courante. Vêtements, petit électroménager issus des dons leur sont également proposés ainsi que les services d'une coiffeuse.

Fabrice Fauvet, animateur de l'association, bénévole depuis douze ans, observe l'augmentation constante du nombre de bénéficiaires, dont de plus en plus de personnes jeunes et isolées. Chose jamais observée jusqu'alors.

Comment devenir bénéficiaire ?

Pour bénéficier des services de l'association, il suffit de passer le mardi après-midi avec des justificatifs de revenus et de charges (électricité, gaz, etc...). Vous serez reçu dans un bureau séparé par un bénévole avec un vrai sens du contact, humain et disponible.





L'UNICEF à l'école de Saint-Laurent-sur-Manoire !

La classe de CE1 de l'école de Saint Laurent a passé une matinée en compagnie des ambassadeurs et ambassadrices de l'UNICEF. Accompagnés du président UNICEF Dordogne, M. Vacher les élèves ont pu échanger avec Esteban, Solène et Marie-Sarah tous trois étudiants à l'IUT de Périgueux sur le cursus Villes et territoires durables.

De quoi ont-ils parlé ?

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifiée par la France et portée par l'ONU depuis 1946. Les élèves assidus et curieux ont ainsi appris que tous les enfants qu'ils soient une fille ou un garçon avaient des droits. Par exemple, aller à l'école, avoir accès à l'eau potable, être protégé ou encore pratiquer du sport.

Ces évidences les ont spontanément fait réagir. Difficile d'imaginer qu'il n'en va pas de soit partout ailleurs, et pourtant. Ils ont ainsi découvert que tous les enfants du monde n'avaient pas forcément la possibilité d'être soignés par un médecin, ni l'accès à l'eau potable directement chez eux.

Malgré la complexité des notions de solidarité et d'égalité, les ambassadeurs se sont appuyés sur un documentaire filmé et un jeu de questions réponses avec les enfants pour illustrer les principes d'entraide et de coopération jusque dans leur vie de tous les jours.

Pour rappel, notre commune fait partie du réseau Ville amie des enfants qui s'engage à garantir l'application des droits des enfants sur le territoire en partenariat avec l'UNICEF.



Les Olympiades : une journée Sportive

Les 16 mai et 22 juin ont été des journées dédiées au sport pour les élèves des écoles de toute la ville en 2^{ème} et 3^{ème} cycle ! Escrime, gymnastique, football et jeux d'extérieur ! C'est dans une ambiance conviviale et ensoleillée que se sont déroulées ces deux journées, animées par le service Sport et Vie Locale en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves. Une franche réussite de bon augure pour la suite, puisque la ville a été labélisée Terre de Jeux 2024 ! Ce dispositif valorise les collectivités territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive, dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques 2024.





L'école Yves Péron citée en exemple

Le 3 mai dernier, une délégation de l'Agence Technique Départementale (ATD) s'est rendue à la nouvelle école Yves Péron. Entourée des agents municipaux ainsi que de l'architecte des travaux Bernard Chinours, la délégation a pu observer les détails qui font de ce lieu un bâtiment d'avant-garde. En effet, cette école est construite à partir de matériaux biosourcés, c'est-à-dire provenant de matières végétales ou animales, respectant l'environnement et stockant du carbone. Ce n'est pas tout, ce bâtiment est à énergie positive : il produit davantage d'énergie qu'il n'en consomme. Un exemple pour les défis écologiques de l'avenir.

Inscription scolaire : n'attendez pas le dernier moment !

GROUPE SCOLAIRE JOLIOT-CURIE : restructuration et végétalisation

Lors de l'inauguration voisine du parc Raymonde et Roger Gorse, Monsieur le Maire a annoncé un renouveau pour cette école qui a 65 ans ! Cette année 2023 servira à définir avec l'équipe pédagogique un programme de travaux. Dès cet été, la démolition des anciens logements des instituteurs rue des Loisirs sera réalisée. Le lancement du concours du programme d'architecture et le choix du maître d'œuvre se feront en suivant, en 2024.

À noter qu'en attendant, des investissements sont entrepris régulièrement par la ville pour améliorer le cadre de vie des enfants : installation de filtres UV sur les fenêtres exposées plein sud pour un total de plus de + de 20 000€ l'an dernier, végétalisation de la cour malgré l'emplacement de l'école sur un promontoire rocheux empêchant des plantations dans le sol, installation d'une pergola et de plantes grimpantes...

Ces aménagements ne sont qu'une première étape dans la végétalisation, d'autres projets étant à l'étude afin d'offrir encore davantage d'ombre aux enfants et aux personnels.

Auter investissement majeur pour l'école : la halle Jules Dubois va être couverte pour offrir aux élèves un lieu sportif protégé de la pluie.



Lancement des travaux du centre de loisirs d'Atur

Le Centre de loisirs d'Atur est actuellement isolé et dangereux d'accès, à pied, vers ou depuis le groupe scolaire. Transformer l'ancienne école maternelle en nouveau centre de loisirs neuf permet de réunir les différents sites, de sécuriser les déplacements notamment pour la cantine, de partager des cours de récréation et de se placer à proximité immédiate des équipements sportifs et culturels du bourg.

Dans ce bâtiment entièrement refait à neuf, les enfants trouveront, en plus des espaces habituels, des salles de motricité adaptées aux différents âges, un dortoir pour les petits, une cuisine / salle de restaurant...

Programme des travaux : le désamiantage a été réalisé et les démolitions intérieures sont en cours. Les travaux de reconstruction se dérouleront entre septembre 2023 et avril 2024. Objectif : que les enfants puissent investir leurs nouveaux locaux à la rentrée 2024.

Coût : 700 000€ HT.

Plus d'infos à la rentrée sur la construction d'une école neuve à Saint-Laurent-sur-Manoire...



Niversac : de plongeon et d'eau fraîche

Ouverture publique le 8 juillet !

La piscine de Niversac a ouvert ses portes aux scolaires le 27 mars dernier. Le grand public pourra profiter de cette installation flambant neuve à partir du samedi 8 juillet.

C'est quasiment deux ans jour pour jour après la pose de la première pierre que cette piscine va rencontrer le public. Imaginée par l'architecte Bernard Chinours, ce bâtiment s'intègre parfaitement dans ce « nouveau Niversac » et pour cause, l'architecture de type industriel rend hommage au passé cheminot de cette zone tout comme Le Fanal (Office de Tourisme Intercommunal) lui faisant face.

À ce jour, 5000 écoliers ont déjà profité du bassin de 25 mètres et de ses cinq couloirs.

Avec le dispositif « J'apprends à nager » déjà généralisé sur d'autres sites, c'est une cinquantaine d'enfants économiquement défavorisés qui vont apprendre à nager cet été en bénéficiant chacun de 10 séances d'apprentissage sur cinq jours.

Et les visiteurs ne seront pas en reste en profitant notamment des baies vitrées pouvant s'ouvrir, de jeux d'eau et de deux belles plages enherbées.

Pour ne pas boudier son plaisir, la piscine sera ouverte 7j/7 de 10h à 19h jusqu'au 3 septembre 2023 !

Tarifs : de 0,5€ à 4€ selon l'âge, tarification sociale pour les adultes bénéficiant des minima sociaux, et tarifs dégressifs avec carnets de plusieurs tickets.

Le Fanal Office de Tourisme Intercommunal s'installe à Niversac

Inauguré le 29 avril dernier, l'Office de Tourisme Intercommunal s'est installé dans de nouveaux locaux à Niversac. Nommé Le Fanal, un clin d'œil fait à la signalisation ferroviaire, ce lieu a vocation à accueillir touristes et locaux afin de fournir des informations mais aussi de développer l'intérêt touristique de l'agglomération.

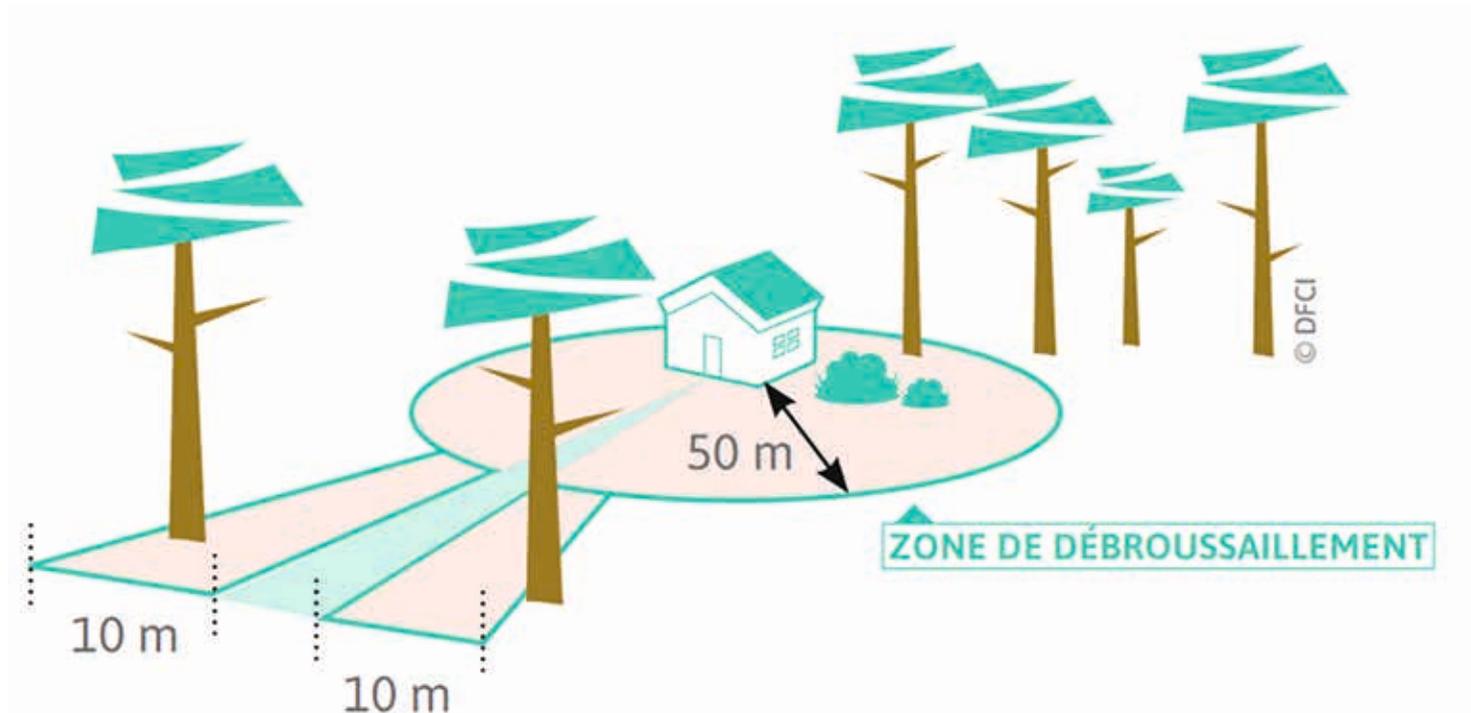
Quel intérêt pour un Boulazacois de se rendre au Fanal ?

- Trouver des informations fiables et actualisées sur les activités à pratiquer sur le territoire.
- Se renseigner sur les événements ayant lieu près de chez soi toute l'année.
- Se procurer de la documentation, des brochures, des cartes pour organiser les déplacements touristiques.
- Pour les professionnels du tourisme : avoir un service de qualité permettant de gagner en visibilité et d'obtenir de précieux conseils.
- Pour les professionnels de l'éducation : organiser des sorties éducatives et pédagogiques avec les conseils de professionnels formés à l'organisation de déplacements d'enfants.



Le saviez-vous ?

Un foodtruck (Miam-Miam) sera à votre disposition devant le Fanal et la piscine pendant la période estivale. Régalez-vous !



DÉBROUSSAILLER, c'est avant tout une histoire de sécurité

L'été 2022 a été particulièrement rude en ce qui concerne les incendies et feux de forêt. Ce sont plus de **785 000 hectares qui sont partis en fumée**. Les départements de la Nouvelle-Aquitaine ont payé un lourd tribut, à commencer par nos voisins girondins. La Dordogne a elle aussi été durement touchée avec une moyenne d'hectares brûlés dix fois supérieure aux années précédentes.

Afin de se prémunir contre les départs de feux et les incendies de forêt, **il est obligatoire pour les propriétaires ou locataires d'entretenir les terrains situés à moins de 200 mètres des zones boisées** : il faut tenir une zone débroussaillée de 50 mètres autour des habitations et de 10 mètres autour des voies d'accès aux constructions (routes, pistes, chemins, etc...).

Les bénéfices de cette obligation sont triples : ils permettent d'éviter un maximum de départs de feu, de réduire l'intensité des incendies et de faciliter l'accès des pompiers.

Il est à noter que contrevenir à cette règle expose à une amende allant jusqu'à 30 € par m² (Art. L 134-2 du code forestier) et peut engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre (Art. L 122-8 du code des assurances).

La Ville contribue elle aussi à la sécurité de ses habitants et de ses visiteurs en aménageant et en entretenant des voies labellisées DFCI (Défense des forêts contre l'incendie) composée d'une bande de roulement de 4 mètres encadrée de deux fossés de 2 mètres chacun. En 2021 une équipe du SDIS 24 a évalué le taux d'accessibilité de nos chemins ruraux à plus de 90%. Ce taux se renforce chaque année avec les efforts réalisés pour sécuriser le territoire.

QUELQUES CONSEILS ET RAPPELS POUR LA SAISON CHAUDE

- Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral. Soumis à déclaration, le brûlage des végétaux issus des obligations de débroussaillage est toléré entre le 1^{er} octobre et la fin février. Le modèle de déclaration est à remplir sur dordogne.gouv.fr
- Allumer un barbecue, jeter un mégot de cigarette, se débarrasser de ses bouteilles en verre, voilà autant d'actes interdits et dangereux en zone boisée qui compromettent la sécurité de tous ainsi que de la faune et la flore.
- Les personnes seules et/ou isolées sont invitées à s'inscrire sur les listes du CCAS afin de bénéficier d'un suivi actif réalisé par les agents de la Ville en cas d'épisode caniculaire.



Actuellement l'accès périlleux par une route en épingle permet de desservir Atur. Elle sera retravaillée et aplanie pour servir d'itinéraire principal aux vacanciers

UN NOUVEL ACCÈS au Camping du Grand Dague

Avec ses 26 hectares, au plus fort de l'été et lorsqu'il est plein, ce sont désormais 2 800 personnes qui peuvent être hébergées en même temps... Et presque autant de véhicules !

Si les Boulazacois et les vacanciers cohabitent bien, pour les uns comme pour les autres, les déplacements de touristes à travers les rues résidentielles de la ville n'étaient pas des plus pratiques.

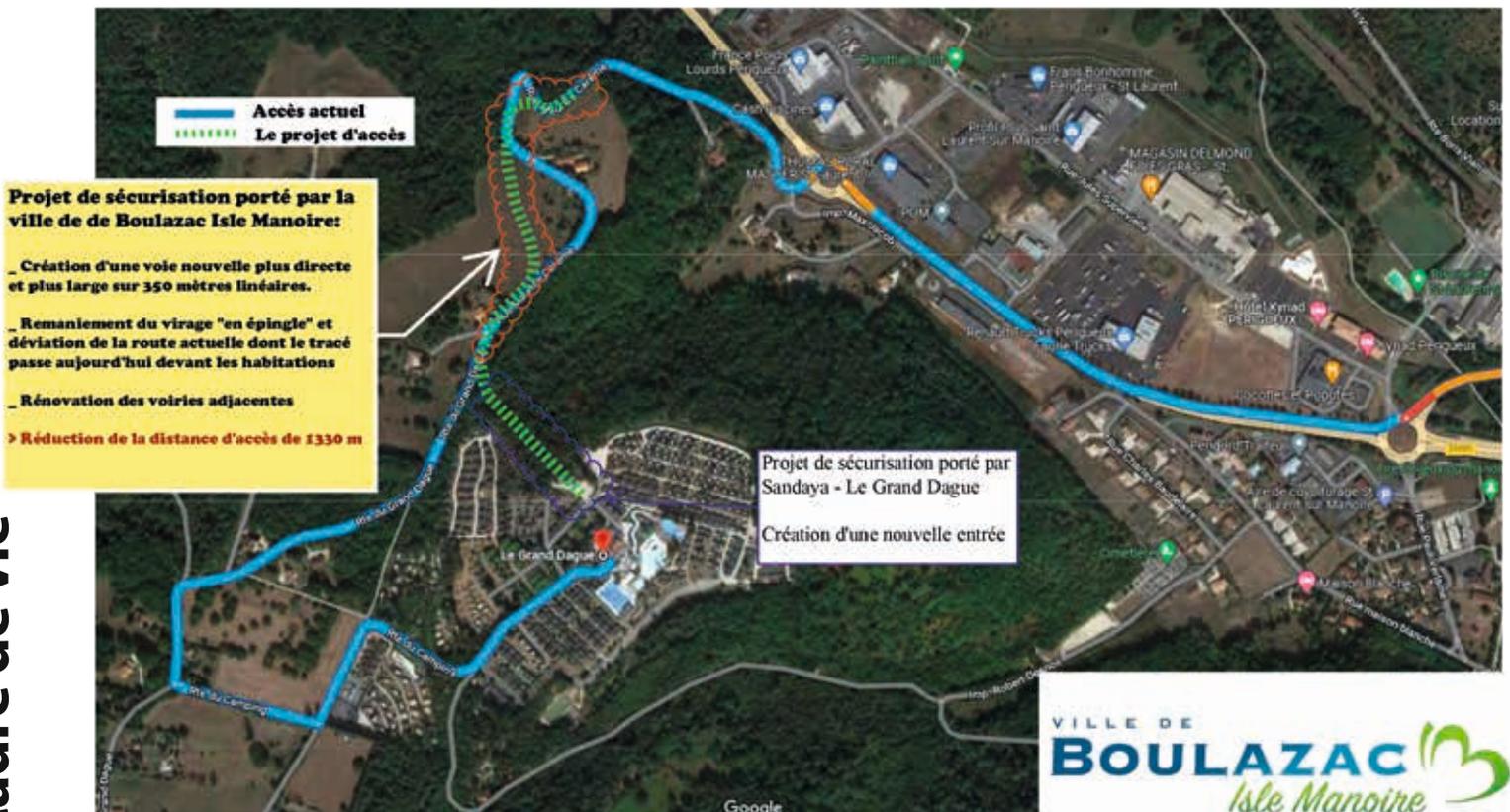
Ville et camping ont donc travaillé à l'aménagement d'un autre itinéraire qui permettra aux vacanciers de rejoindre le Grand Dague directement depuis l'autoroute et l'avenue des Droits de l'Enfant sans passer par les habitations.

L'itinéraire sera fléché pour guider les estivants et l'entrée du camping sera déplacée à l'arrivée de la nouvelle route. Au total ce sont plus de 350 mètres d'une nouvelle route qui seront construits lors des travaux débutant en octobre prochain.



" Ce projet est une excellente nouvelle, que ce soit pour les clients du site comme pour les prestataires venant nous livrer. Cette nouvelle voie devrait limiter les nuisances pour les riverains en termes de passages lors des périodes de fortes affluences et sécuriser les trajets avec un aménagement de route plus large. "

Julien Durand Directeur du Camping du Grand Dague - Sandaya





PARC MARCEL ROUBENNE

D'une superficie d'environ 8 000m², le Parc du Pontet permet aux habitants du quartier de venir déambuler dans un cadre verdoyant et de créer une liaison bucolique entre la voie verte, les habitations et les voies piétonnes.

Après un travail avec les habitants et utilisateurs du lieu, les espaces et les végétaux sélectionnés ont voulu réaffirmer l'histoire et la personnalité de Ponteix et du Pontet. Ainsi, les arbres issus des plantations des anciens propriétaires ont pu être sauvegardés et renforcés par de nouvelles plantations, y compris fruitières, accentuant le côté « poumon vert » du quartier. Un verger a lui aussi été préservé car planté par l'ancienne propriétaire, et densifié pour accueillir de nouvelles espèces. La clôture en girondine de châtaignier qui délimite le parc a été fabriquée au nord de la Dordogne par une entreprise utilisant du châtaignier local. Des pieds de vigne longent cette girondine, de la même essence que celle des parcelles voisines.

Si vous voyez régulièrement l'herbe pousser haut sur certains espaces de ce parc, ne vous étonnez pas : résolument écologique, ce parc sera fauché tardivement pour favoriser et multiplier la biodiversité. Des nichoirs ont d'ailleurs été installés tout au long du parcours.

Centre-bourg d'Atur : la 2^{ème} tranche est lancée

Après avoir refait le parvis, les abords et les places autour de la mairie-annexe, de la salle des fêtes, du groupe scolaire et des équipements sportifs, la 2^{ème} tranche de travaux a été lancée le 26 juin. Elle concerne la rue Eugène Leroy.

Objectif : embellir et refaire l'ensemble de la route qui traverse le bourg afin d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes et réduire la vitesse des véhicules. Comment ? En contraignant les véhicules motorisés à ralentir à l'aide de plateaux ralentisseurs à l'entrée et à la sortie du centre-bourg, en aplatissant tout l'espace au même niveau pour créer visuellement une place garnie de résine beige perméable. Cet espace apaisé sera également embelli et végétalisé. Enfin, un stationnement sera dédié au bus à proximité de l'école.

Programme : les travaux se dérouleront pendant l'été avec l'objectif de finir avant la rentrée scolaire. Une déviation devra être mise en place à certains moments des travaux.





LE SAVIEZ-VOUS ? La Ville préempte des maisons pour votre sécurité

Pour votre sécurité, la Ville procède régulièrement à l'achat de bâti (lorsqu'ils sont mis en vente par leur propriétaire) gênant de manière dangereuse la visibilité des automobilistes à des points-clés de notre ville. Ces bâtis sont ensuite déconstruits, totalement ou partiellement. Ce fut par exemple récemment le cas à Niversac avec la maison « Sauvage », ou encore à Atur avec la maison « Heninger ». Dans ce dernier cas, une fois la parcelle et son bâti acquis, la ville a redécoupé le lot en deux. Une partie en très mauvais état a été détruite pour dégager la visibilité des rues de Valadon et Lamartines. Elle est conservée par la ville pour préserver la visibilité, et la seconde partie, comprenant une seconde maison, a été revendue. Une cinquantaine de mètres de visibilité a ainsi été gagnée pour les automobilistes, réglant un problème vieux de plusieurs décennies. C'est encore cette volonté de sécurisation de la ville qui prévaut route de Lyon où un accident mortel, causé par un manque de visibilité a déjà été déploré.

AMÉNAGEMENT AUTOUR DU FUTUR CENTRE MÉDICAL et création d'un parvis au Palio

Impossible de ne pas l'avoir vu : à l'Agora, un centre médical d'une cinquantaine d'unités médicales est en cours de construction. Son implantation nécessitait de repenser le stationnement et la circulation la jouxtant, avec un triple objectif :

Augmenter le nombre de places de stationnement (70), et notamment celles pour les personnes à mobilité réduite (PMR) se rendant au Palio, au centre commercial ou médical selon l'heure de la journée. À noter que ces places seront signalées par des panneaux modulables, permettant de réserver jusqu'à une vingtaine de place PMR lors des grandes soirées au Palio. **Sécuriser les cheminements doux** à proximité en supprimant la circulation automobile rue de Soci et en installant des bornes anti-bélier. **Embellir les abords du Palio en créant une vraie place publique** avec du mobilier urbain, des espaces pour s'asseoir, des arbres.

Ces aménagements permettront également d'accueillir plus de bus lors des spectacles et matchs au Palio.

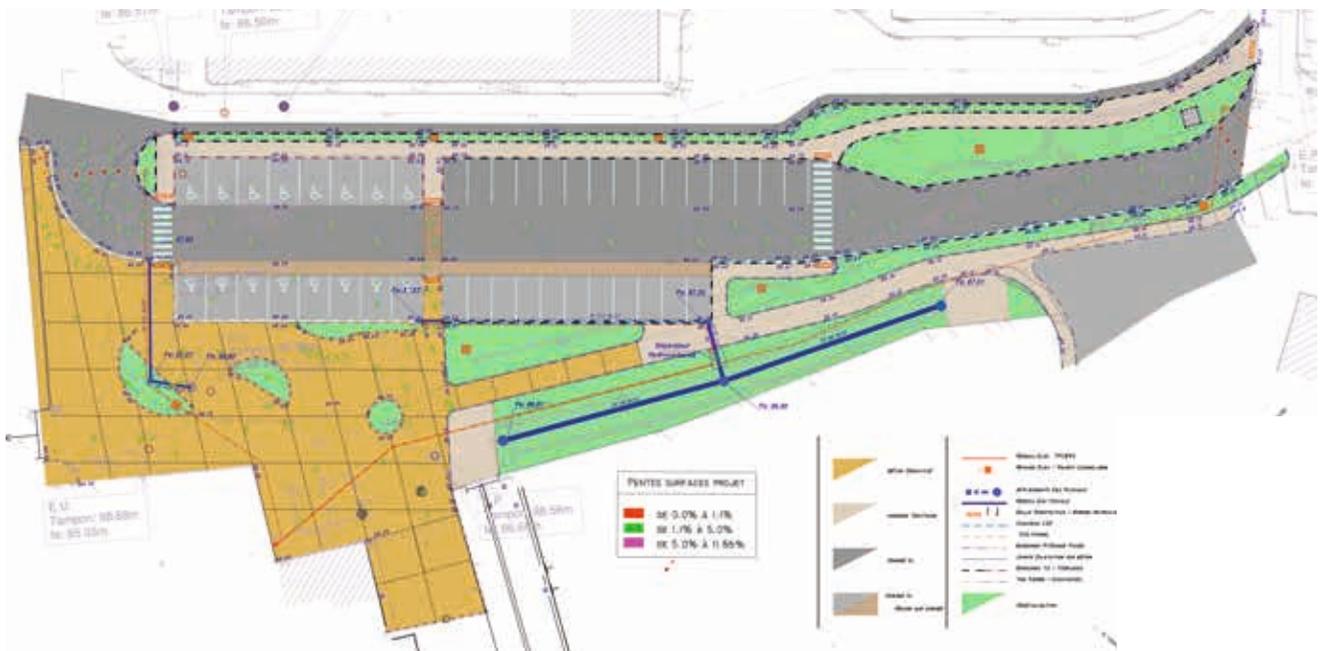
La fin des travaux est prévue en octobre, en même temps que l'ouverture du Pôle santé.

ROUTE DE POMMIER : LES TRAVAUX COMMENCENT CÔTÉ SANILHAC

La route de Pommier est mitoyenne : elle se partage entre notre ville et Sanilhac. La première partie de cette longue voirie est entièrement Sanilhacoise, le milieu se partage entre les deux villes et la dernière partie est uniquement boulazacoise.

Cette rue n'a jamais fait l'objet de réaménagement et la tout à l'égout nécessite un rafraîchissement. Les travaux à venir, en relation avec Sanilhac, sont l'occasion de renforcer la sécurité sur cette route en créant un trottoir sur l'un des deux côtés. L'amélioration de la chaussée et l'implantation des dispositifs ralentissant les véhicules viendront compléter les aménagements.

Ces travaux vont commencer côté Sanilhac. La partie Boulazacoise se fera en suivant, en 2024 et 2025, tout comme la réfection du Val d'Atur.



ENSEMBLE

Prenons soin de l'eau



VILLE DE
BOULAZAC
Isle Manoire

Un guide sur la ressource en eau et ses façons de l'économiser vous sera distribué prochainement.



ULM MÉCA DORDOGNE

Mickaël BRAFFY, habitant d'Atur depuis 2006 s'installe désormais professionnellement à temps complet pour développer son activité autour de l'ULM. Technicien de maintenance et pilote aguerri en para moteur, pendulaire et 3 axes, il est une référence locale depuis 10 ans. Bien connu pour l'entretien des ULM, il propose aujourd'hui des baptêmes de l'air depuis l'aérodrome de Bassillac. Ses envies ? Pouvoir proposer le passage du brevet pilote, possible dès 15 ans et s'adresser à un public plus large. L'aventure se partage en famille puisque sa fille semble tout aussi passionnée. Elle a, comme son papa, commencé très tôt à survoler la Dordogne et visiblement on ne s'en lasse pas !
 ULM Méca Dordogne | 06 70 77 66 36
ulm.braffy@gmail.com

PROCHAINEMENT

- > Ouverture de l'enseigne Folie Cosmetics à la place de l'ancien local V&B
- > Ouverture d'un magasin spécialisé en vente de poêle à bois et granulés : l'enseigne devrait s'installer prochainement dans la dernière cellule commercialisée à côté de la salle Basic Fit et du restaurant La Firma !

Un gastro au Val d'Atur !

Cela fait un moment maintenant que Richard Lequet a décidé de poser ses valises dans le château du Val d'Atur pour y ouvrir un restaurant et reprendre les cinq chambres d'hôtes. Vous pourrez passer les portes du domaine et y découvrir son charmant cadre bucolique, courant juillet. Le chef a vu les choses en grand : cuisine de 120 mètres carrés avec des espaces dédiés pour travailler des produits locaux et frais dans les meilleures conditions, terrasse extérieure pour un service de 60 couverts avec une ouverture les dimanches et lundis. Son projet ; une cuisine inspirée des saveurs méditerranéennes et une halte dans un écrin de verdure aux portes de la ville.

N'hésitez pas à proposer vos candidatures, l'équipe de Richard n'est pas tout à fait complète !

Domaine du Val d'Atur
 24750 Boulazac-Isle-Manoire





ZOOM SUR L'AGENDA DE L'ÉTÉ !

Cet été s'annonce haut en couleurs et riches en sorties. Sortez vos calepins voici quelques grandes dates à retenir :



JUILLET :

- **Dimanche 2 juillet de 9h30 à 12h** : Dimanche à Lamoura
- **Mercredi 5 juillet à 20h30** : Dans le cadre de MNOP, concert de The Backscratchers and guest à Sainte-Marie-de-Chignac
- **Vendredi 7 juillet à 22h** : Cinéma plein-air à Lamoura (Élémentaire des studios Disney)
- **Les 12-13-15-16-18-19 et 20 juillet** : Spectacle PIGMENTS de CirkVOST - Plaine de Lamoura
- **Jeudi 13 juillet à 20h30** : Dans le cadre de MNOP, concert de Nouveaux trio & Amandine à Saint-Laurent-sur-Manoire
- **Jeudi 13 juillet à 22h** : Spectacle PIGMENTS de CirkVOST - Plaine de Lamoura
- **Samedi 22 juillet à 19h30** : Dans le cadre de MNOP : triple concert Trova project / Judith Owen / Bridget Bazile au PNC sur la Plaine de Lamoura
- **Mardi 25 juillet à 22h** : Cinéma plein-air à Lamoura (Indiana Jones Et Le Cadran De La Destinée)
- **Jeudi 27 juillet à 20h30** : Dans le cadre de MNOP, concert de Nirek Mokhtar quintet à Atur

AOÛT :

- **Mardi 1^{er} août à 22h** : Cinéma plein-air (SPIDER MAN ACCROSS THE SPIDER VERSE)
- **Dimanche 6 août de 9h30 à 12h** : Dimanche à Lamoura
- **Mardi 8 août à 22h** : Cinéma plein-air (Mission: Impossible - Dead Reckoning Partie 1)
- **Samedi 12 août de 15h à 18h** : Course cycliste Périgord Ladies de plus de 140 coureuses cyclistes. Au terme d'un périple de 114,4km depuis Rouffiac, ces femmes du plus haut niveau mondial cycliste réaliseront 3 boucles avant l'arrivée finale Avenue Benoît Frachon.
- **Lundi 14 août à 22h** : Cinéma plein-air (RUBY L'ADO KRAKEN)
- **Mardi 29 août à 22h** : Cinéma plein-air (Barbie)

SEPTEMBRE :

- **Vendredi 1^{er} septembre - 19h30**: Ouverture de la saison 23-24 de l'Agora PNC avec le spectacle dROP de la compagnie Crazy R. Entrée libre !
- **Samedi 9 septembre de 9h à 19h et dimanche 10 septembre de 10h à 18h** : Vitalsport, en partenariat avec Decathlon venez découvrir les activités sportives de votre nouvelle année
- **Du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre** : Cultures & Nous, l'Italie vous tend les bras cette année. La culture transalpine va vous régaler de toutes ses spécificités qui ont fait sa renommée.

Retrouvez l'intégralité du programme de l'été sur l'agenda juillet-août et en ligne sur www.boulazacislemanoire.fr



État civil Boulazac-Isle-Manoire

Atur

NAISSANCES

LATOURE Nino : 5 février
JEAN MERILHOU Brunilde : 27 février
BASQUE Robin, Auguste : 21 mars
LABBE BOIREAUD Ezio, Malo : 04 avril
DUBREUIL Emy : 26 mars
CHAMPAGNE LE DROGUENE Owen : 25 avril

DÉCÈS

CABESSUT épouse VIRGO Rosa : 6 mars
FONTAINE Colette, Nelly, Armandine : 26 avril

MARIAGES

PERSEVALLE Yoann, Aldric
et ROBIN Eugénie, Léontine : 26 mai
LAFON Guillaume, Julien, Florian
et MASSELOU Margaux, Hannah : 27 mai
SIMONET Thierry, David et FAURE Delphine : 3 juin

Boulazac

NAISSANCES

FOURNET Albane, Joëlle, Esmée : 26 février
MARCHALAND STEFANELLI Valentina : 15 mars
MOLINA Matéo, Joseph, Yves : 24 mars
LAVESNE Aubin, Loan : 03 mai
DUVERDIER Loïc : 08 mai

DÉCÈS

FROMENT Veuve BODIN Simone, Françoise,
Catherine : 19 janvier
CHAPOY Bernard, Marie, Christophe : 23 janvier
TESSIER Gilbert, Jean, Albert : 10 février
OUZEAU Roger : 23 février
LADRAT Veuve LAMOTHE Denise, Elise : 25 février
HERVIOU Veuve MONTAGUT Marie : 26 février
MUÑOZ Veuve CHARENTON Rémédio : 28 février
AUSINA André, Yves : 14 mars
REVERDEL veuve LAVAUD Claudette : 15 mars
CONDAMINAS Lucien, Christian : 24 avril
CIVIKLINSKI Jean, François : 05 mai
CONANGLE Veuve AUDY Martine : 06 mai
RENAUDIE Josette, Henriette : 12 mai

MARIAGES

BONNET Christophe
et DESPAUX Diane, Marie, Julie : 28 janvier
RAMOND Stéphane
et ROUX Sylvie, Madeleine, Emilienne : 18 mars
SIMONIAN Nicolas
et LEPAGE Carole, Florence, Nadia : 01 avril
CHBIRA Achraf
et BOUCHARHEM Manale : 27 mai

Saint-Laurent-sur-Manoire

NAISSANCES

Maëlle, Thaïs, Aude, Camille MORAND : 10 février
Lino, Mathis JULBÉ : 11 février
Gaby, Louis MINARD : 20 avril

MARIAGES

Carlos Miguel MARTINS DE ALEIDA
et Eva Margot MARTIAL : 6 mai
Martin Paul Julien NOËL
et Marie Monique Solange PONTOIZEAU : 20 mai
Willym's Régis OBAGHE
et Daphnée, Fleur RIBAS : 3 juin

Sainte-Marie-de-Chignac

NAISSANCE

De MATHA William : 26 janvier

DÉCÈS

PIVION Gérard, Roland : 3 février
BUFFIÈRE Marcel, Odet : 11 février

Expression libre de l'opposition

MOUSTIQUE TIGRE : DES ACTIONS SUFFISANTES ?

Après l'avoir alerté à plusieurs reprises, **le Maire a enfin consenti à nous écouter et à agir** contre la prolifération du moustique tigre et ses dangers pour la santé.

Mais alors que de nombreuses communes avaient anticipé, **notre municipalité semble encore une fois improviser et subir** l'arrivée de ce qui commence à devenir un fléau pour les agréables soirées en terrasse, dans les jardins ou dans les parcs.

Recrutements tardifs, distribution très restrictive de pièges, absence de coordination avec les autres communes, etc. autant d'éléments qui nous laissent **douter de l'efficacité des mesures prises.**

Évidemment, si ces actions venaient à s'avérer insuffisantes, **nous ne manquerons pas de le réinterpeller** pour qu'il prenne ENFIN la mesure du problème.

SANTÉ : LORSQUE LE MAIRE REFUSE L'INSTALLATION DE MÉDECINS SUR LA COMMUNE !

Il n'y a pas une semaine qui passe sans que des habitants nous sollicitent sur la **pénurie de médecins.** Pourtant, nous avons récemment appris que **le Maire s'était opposé à l'installation de 7 praticiens** sur notre Commune dont plusieurs médecins généralistes.

En exerçant son droit de préemption sur des terrains situés entre la Route de Lyon et l'Impasse Monplaisir à Boulazac, **il empêche la réalisation d'un projet de cabinet médical idéalement situé.** En ce qui nous concerne, au regard du danger que l'absence de médecins traitants fait courir à de nombreux habitants, **nous soutenons pleinement ce projet !**

Nous avons demandé au Maire d'en faire de même en renonçant à son droit de préemption dont le fondement juridique semble par ailleurs extrêmement fragile.



**LES ÉLUS DU GROUPE
VIVONS BOULAZAC-ISLE-MANOIRE**
(Jérémy Pierre-Nadal, Josette Marrant, Jamel Fallouk,
Michèle Eloi, Gilles Nedoncelle, Marie Lou Bongrain,
Michel Riem)

Pour nous contacter
Par voie postale : à la Mairie
Mail : vivons.boulazacislemanoire@gmail.com
Tél. : 07.51.29.26.01



> Mairie

Du lundi au vendredi : 9h-12h/ 13h30-17h30

Le samedi de 9h à 11h30 (à partir du 9 septembre)

Hôtel de Ville - Espace Agora - BP 161 Boulazac

24755 Boulazac-Isle-Manoire Cedex

Tél : 05 53 35 59 59

Courriel : mairie@boulazacislemanoire.fr

Site : www.boulazacislemanoire.fr

> Mairie déléguée d'Atur

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et 14h à 17h

Mercredi : de 8h30 à 12h

9 Rue Eugène Leroy - Atur

24750 Boulazac-Isle-Manoire

Tél. : 05 53 03 69 00

Courriel : atur@boulazacislemanoire.fr

> Mairie déléguée de Saint Laurent sur Manoire

Jusqu'au 7 septembre, fermé le mardi et jeudi matins après-midis

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi : de 8h45 à 12h

Le Bourg - Saint Laurent sur Manoire

24330 Boulazac-Isle-Manoire

Téléphone : 05 53 04 23 16 - Fax : 05 53 04 09 80

Courriel : saintlaurentsurlanoire@boulazacislemanoire.fr

> Mairie déléguée de Sainte Marie de Chignac

Jusqu'au 7 septembre, ouvert uniquement les mardi et jeudi après-midis

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 8h45 à 12h

Route de Brive - Sainte Marie de Chignac

24330 Boulazac-Isle-Manoire

Tél. 05 53 07 55 20 - Fax : 05 53 04 15 92

Courriel : saintemariedechnac@boulazacislemanoire.fr

> Médiathèque Louis Aragon

05 53 35 59 78

Lundi de 14h à 17h

Mercredi de 10h à 18h

Jeudi et vendredi de 12h à 18h

Samedi de 10h à 18h

Site : mediatheque-boulazacislemanoire.fr

> Cinéma Studio 53

05 64 20 10 02

Site : cinepassion-dordogne.com/boulazac

> Centre culturel Agora

05 53 35 59 65

Site : www.agora-boulazac.fr

> Le Palio

05 53 02 40 80

Site : www.palio-boulazac.fr

> Service Enfance Jeunesse

05 53 35 59 77

Courriel : enfance.jeunesse@boulazacislemanoire.fr

> France Services

Place de l'Agora : 05 53 35 59 53

courriel franceservices@boulazacislemanoire.fr

ouvert mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 13h30,

mercredi de 8h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h, et le

premier samedi de chaque mois de 9h à 12h

> Centre Médico Social

Rue de Bibbiena, Boulazac

05 53 02 01 90

> La Poste

Bureau de Lesparat : 3631

Agence postale d'Atur : Lundi, mardi, jeudi,

vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h

Tél. : 05 53 03 69 00

> Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux

Espace Aliénor - 255 rue Martha Desrumaux

24000 Périgueux

Téléphone : 05 53 35 86 00 - Fax : 05 53 54 61 56

Site : agglo-perigueux.fr

> Péribus

05 53 53 30 37

Site : peribus.grandperigueux.fr

> CIAS du Grand Périgueux (Aide à la personne)

Tél. 05 53 54 76 70

Courriel : cias@grandperigueux.fr

> Déchetterie

Les Rebières Boulazac - 05 53 53 11 19

Lundi 13h30-18

Mardi, mercredi, vendredi, samedi :

9h-12h et 14h-18h

> Police municipale

Hall de l'Agora : 05 53 35 59 81

> Office Notarial de Boulazac-Isle-Manoire

Espace Mandela, 3 avenue de la Fraternité :

06 12 25 44 56 - 06 33 80 58 92





TROUVER SON SPORT EST UN JEU D'ENFANT



DECATHLON BOULAZAC

RENDEZ-VOUS LE 9 SEPTEMBRE DE 9H00 À 19H00 ET LE 10 SEPTEMBRE DE 10H00 À 18H00



BERGES
MENUISERIE PVC & ALU - METALLERIE - LAQUAGE

Sarl BERGES
contact@sarlberges.com

Av. Benoît Frachon - ZI Boulazac
24750 BOULAZAC
Tél. : 05 53 09 81 49
Fax : 05 53 08 97 47



SARLBERGES.COM



**IL & lagarde
laronze**

- II. Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- II. Travaux publics et routiers
- II. VRD Assainissement
- II. Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93
www.lagarde-laronze.com